

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Météo France

Décision du 16 octobre 2023
portant délégation de signature de l'agent comptable secondaire de Météo-France de
Toulouse

NOR : TRED2327774S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de l'agent comptable secondaire de Météo France de Toulouse en date du 16 octobre 2023, délégation est donnée à l'effet de suppléer Mme Anne ROUQUIERE, agent comptable secondaire de Météo France de Toulouse, et signer tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent, à M. Loïc VENEREAU, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint de l'agent comptable secondaire de Météo France de Toulouse.

Délégation est donnée à l'effet de suppléer Mme Anne ROUQUIERE, agent comptable secondaire de Météo France de Toulouse, et signer tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent, à Mme Sandrine PINGRET, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjointe de l'agent comptable secondaire de Météo France de Toulouse.

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} octobre 2023.